

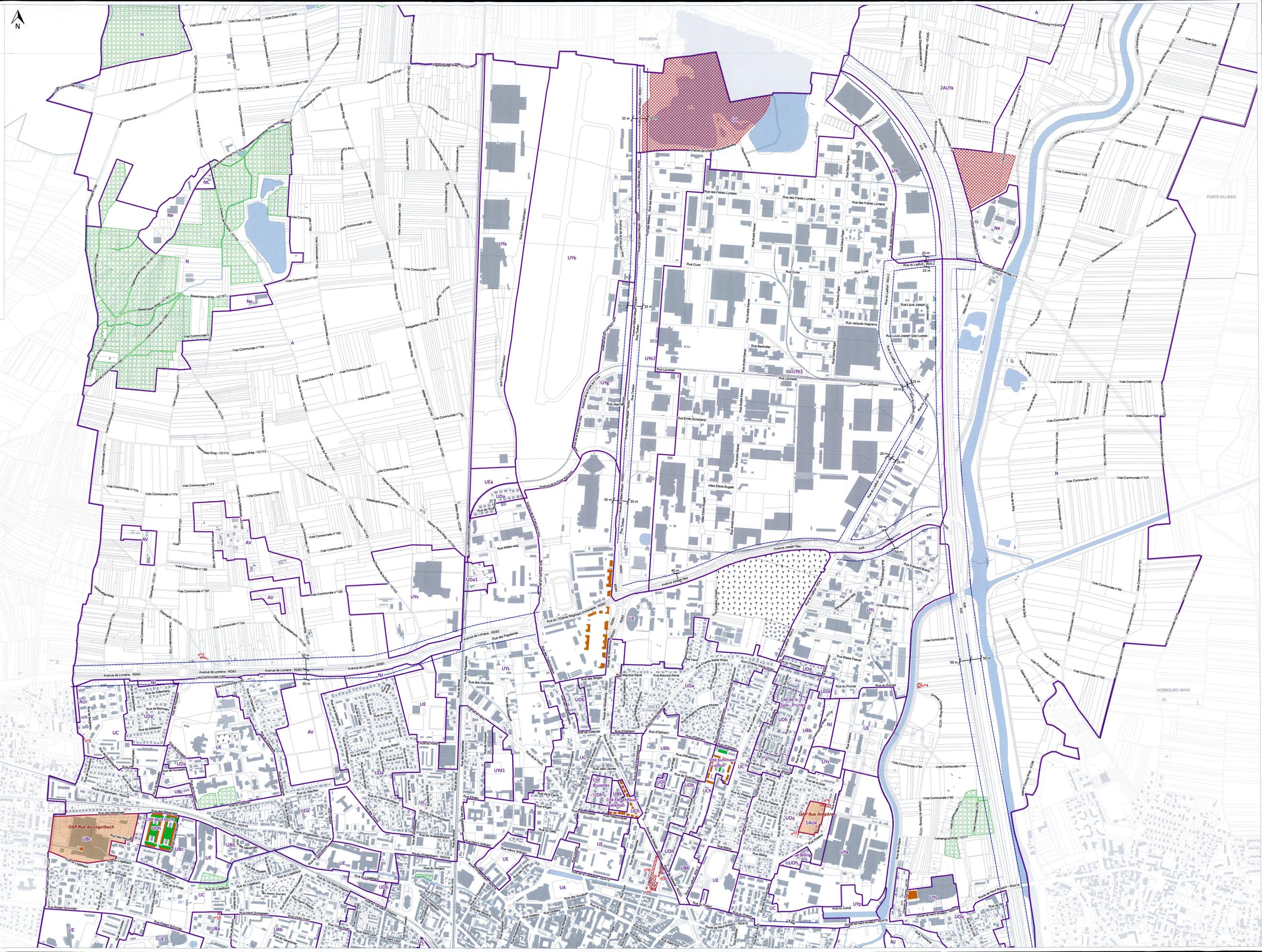
**Plan Local d'Urbanisme
 Modification n°3
 Plan de Zonage**

Echelle : 1 / 5 000

Plan C.2 - Plan de Zonage Nord

Ville de Colmar
 Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2017.
 Mis à jour par arrêté municipal du 31 mars 2017.
 Modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2018.
 Annulé partiellement par jugement du Tribunal Administratif du 11 octobre 2018.
 Mis à jour par arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2018.
 Mis à jour par arrêté municipal en date du 28 janvier 2019.
 Mis à jour par arrêté municipal en date du 31 octobre 2019.
 Mis à jour par arrêté municipal en date du 18 janvier 2021.
 Modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2022.
 Mis à jour par arrêté municipal en date du 11 février 2022.
 Mis à jour par arrêté municipal en date du 18 octobre 2022.
 Modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 04 avril 2023.

Pour le Maire,
Odile ULRICH-MALLET, Première adjointe au Maire



Liste des emplacements réservés

Numéro	Surface	Affectation prévue	Autorité bénéficiaire
1	1897 ares	Création d'une zone de loisirs au nord de la Ville	Colmar
2	520 ares	Extension de la station d'épuration	Agglomération
3	2 ares	Aménagement du carrefour entre le chemin Oberhart (VC133) et la voie communale n°132	Ville de Colmar
4	4 ares	Aménagement d'un cheminement doux dominant sur le Grosser-Gornig-Weg (VC79)	Ville de Colmar
5	2 ares	Création d'une liaison entre la Rue de Sigolheim et la Route de Colmar à Ingelheim	Ville de Colmar
6	6 ares	Création d'une voie depuis la Rue Ampère à la zone 3A1E	Ville de Colmar
7	0,33 ares	Élargissement du Sentier des Bonnes Gens	Ville de Colmar
8	37 ares	Restructuration urbaine du secteur - Rue de la Cavalerie Route de Sélestat	Ville de Colmar
9	2 ares	Élargissement de la Rue de la Cavalerie	Ville de Colmar
10	2 ares	Création d'une liaison entre la rue Henri Schaeffelin et la Rue de Belfort	Ville de Colmar
11	23 ares	Création d'une liaison entre la Rue de Turckheim et le parking Dreyfus	Ville de Colmar
12	15 ares	Aménagement du Pont de la Gare	Ville de Colmar
14	8 ares	Élargissement de la rue de la Vinogradie	Département
15	246 ares	Création de jardins familiaux et d'espaces paysagers à l'ouest de la Ville	Ville de Colmar
16	1063 ares	Protection de la continuité écologique de la Lucht	Ville de Colmar
17	1 ares	Élargissement des rue de la Rue et Léon Blum, création d'une place de retournement rue Léon Blum	Ville de Colmar
18	1 ares	Élargissement du chemin de la Silbermatt	Ville de Colmar
19	41 ares	Voie d'accès vers la zone 3A1C depuis la Rue de la Semm et création d'un équipement enfance (petite enfance, enfance, scolaire)	Ville de Colmar
20	25 ares	Aménagement du carrefour Rue de la Semm / Au Werk / Rue des Aubépines et aménagement d'un espace public	Ville de Colmar
21	13 ares	Élargissement à 10 m du Nonnenholz-Weg	Ville de Colmar
22	240 ares	Création d'une voie reliant le carrefour de la Croix-Bleue à la Route de Rouffach	Ville de Colmar
23	3 ares	Création d'une liaison entre la Rue de Neufbâches et la zone 3A17	Ville de Colmar
24	47 ares	Création d'un équipement enfance (petite enfance, enfance, scolaire) et d'un espace public au sud du Nikolausbrunn-Weg	Ville de Colmar
25	3 ares	Élargissement à 3,5 m du Nonnen-Weg	Ville de Colmar
26	10 ares	Élargissement à 12 m de la Rue des Aubépines	Ville de Colmar
27	13 ares	Élargissement à 10 m du Kochhofleipen-Weg	Ville de Colmar
28	4 ares	Aménagement de la section Biberacher-Weg/Rue des Primévères et élargissement de la Rue des Primévères	Ville de Colmar
29	23 ares	Aménagement d'un carrefour accidenté - Route de Bâle	Ville de Colmar
30	3 ares	Liaison entre le Noeheln-Weg et la rue des Aubépines	Ville de Colmar
31	12 ares	Aménagement du Wolfloch-Weg jusqu'à la rue des Aubépines	Ville de Colmar
32	63 ares	Installation d'un poste source	Ville de Colmar
33	5 ares	Élargissement du chemin Lauchwerb	Ville de Colmar
34	4 ares	Création d'une liaison depuis le pont de la Avenue d'Alsace (supprimé - Modification n°2)	Ville de Colmar
35	2 ares	Élargissement de la Rue des Glanets depuis la Scherersbrunn-Weg	Ville de Colmar

- Légende**
- Limite de zone PLU
 - Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre du L. 113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Reclément
 - Bâtiment
 - Espace non bâti
 - Plantations à réaliser
 - Secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation